



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE 2020

- 1) PORT DU GILET OBLIGATOIRE SUR TOUT LE PARCOURS. (Gilets gonflables interdits)
- 2) GONFLES OU CAISSONS ETANCHES OBLIGATOIRES DANS TOUTES LES EMBARCATIONS SAUF SUP
- 3) INTERDICTION DE CHANGER DE BATEAU OU SUP DURANT LA DESCENTE
 - SAUF K1 OU SUP EN RELAIS, MAIS AVEC LE MÊME TYPE DE BATEAU POUR LES 2 COEQUIPIERS
 - SAUF EN CAS DE CASSE DE BATEAUX, ET POUR UN MÊME TYPE DE BATEAU (K1 CEL POUR K1 CEL PAR EX)
- 4) INTERDICTION DE SE FAIRE RAVITAILLER PAR UNE PERSONNE EXTERIEURE HORS DES ZONES DE RAVITAILLEMENTS OU POINTS D'EAU
- 5) PASSAGE DE RELAIS OBLIGATOIRE DANS LES SEULES ZONES DE RAVITAILLEMENT OU POINTS D'EAU
- 6) PASSAGE DU MALPAS (3 km après le Départ) : OBLIGATION de passer à Gauche de l'île, longer la berge rive gauche bien avant l'entrée du passage.
(Un Bateau de l'organisation indiquera le passage 200 m en amont)
- 7) DIGUE DE CARENNAC (km 45) : passage de la digue (centre gauche) ou portage. Le choix est laissé à l'appréciation de chaque embarcation (Si portage, longer la berge Rive Gauche très tôt avant la digue)
- 8) OBLIGATION DE PORTER SECOURS A TOUT AUTRE BATEAU EN DANGER OU EN DIFFICULTE
- 9) TOUS LES ELEMENTS DU REGLEMENT INDIQUES DANS LA PLAQUETTE DE L'EVENEMENT DEMEURENT VALABLES
- 10) L'ÉPREUVE FERA L'OBJET DE 2 CLASSEMENTS DISTINCTS : AVEC ET SANS RELAIS

**P/o Le CKC Argentat Beaulieu et le Comité d'Organisation de la Dordogne Intégrale
Philippe Marchegay**

